

680

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 680 21 avril 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Pierre Feschotte

La relance: de qui, pour qui?

La Confédération, en un premier temps, avec approbation des Chambres, a décidé de réinjecter un milliard dans l'économie.

Décision rapidement prise et approuvée. En raison de la prédominance des dépenses militaires, Zurich et le holding Bührle seront les premiers servis. Mais indépendamment de la répartition géographique et industrielle, sujet largement débattu, il vaut la peine de s'arrêter à la signification de cette intervention dite globale.

Que signifie un milliard, si la Banque Nationale limite fortement la masse monétaire, et, par conséquent, le crédit et son coût?

Que signifie un milliard si, dans de nombreux secteurs, le pouvoir d'achat des salariés (et des paysans) est, même légèrement, limité? Il serait intéressant de recenser les secteurs où la compensation du renchérissement n'a pas été accordée. Imaginons qu'elle ait touché la moitié des salariés suisses! Environ un milliard aurait été de ce fait retiré de la circulation...

Parler d'un effet global alors que plusieurs autres paramètres peuvent agir en sens contraire est donc un leurre.

Retirez un franc à cent mille personnes et attribuez sous forme de lots, petits et gros, cinquante mille francs à quelques gagnants dont certains sont déjà bien pourvus... Parlez-vous, au nom de ces cinquante mille francs, d'une relance globale?

L'Etat de Vaud, par nécessité budgétaire, va fortement limiter ses investissements, restreindre quelques dépenses et augmenter la taxe auto. Les 8,7 millions de relance auront-ils un effet global? Voyez plus haut.

En revanche, il serait important, en renonçant aux prétentions macro-économiques, de rétablir les circuits vrais et d'affirmer une authentique solidarité.

Reprenons l'exemple de la non-compensation du renchérissement! Les employés de banque ont dû la subir malgré les remarquables résultats, en 1982, de leurs employeurs. Ce sacrifice entrera dans le compte général et perdra tout caractère de solidarité, même si les banques font, en faveur de l'économie, quelques gestes de soutien. Ou plus exactement, les banques se vanteront d'une «générosité» de plusieurs millions ou dizaines de millions, en négligeant d'évoquer le prélèvement salarial qui le rend d'autant plus facile.

L'Etat de Vaud s'apprête à modifier les modalités de la compensation du renchérissement. Il ne tiendra plus compte de l'indice annuel moyen, mais de celui de la fin de chaque semestre. Il économisera ainsi quelque 5 millions (chiffre variable selon le rythme de l'inflation). L'économie réalisée entre dans la caisse générale et les mesures de soutien spécifiques qui peuvent être prévues pour les régions en difficulté tombent dans l'anonymat. En réalité le «global cache-circuits» brouille la comparaison entre prélèvements et redistribution. Et quand redistribution il y a, ce «global cache-circuits» empêche que s'affirme de vraies solidarités et que se révèle l'immense pouvoir de l'épargne salariale, même forcée.

LIBÉRALISME

Seveso: les Etats à la rescousse

Evaporation des 41 fûts contenant la dioxine de Seveso: à mesure que le temps passe et que se multiplient les déclarations officielles, les indignations, les injonctions d'un côté, les protestations de bonne foi, les dénégations, les communiqués léni-fiants de l'autre, à mesure que s'enfle cet extraordinaire fixation populaire sur Seveso, condensé de

SUITE ET FIN AU VERSO

Seveso: les Etats à la rescousse

toutes les craintes diffuses qu'inspire une civilisation du déchet et du tout-à-l'égout, on se prend à redouter que le soulagement qui accueillera la solution de l'énigme ne balaie les réflexions naissantes et salutaires sur les déchets de toute nature et leur gestion. L'émotion générale retombée, resteront en tout cas dans nos mémoires certaines clameurs en provenance de milieux qui ne nous avaient pas habitués à tant de scrupules: ces éditorialistes hyper-conservateurs qui à longueur d'année plaident pour le laisser-faire du secteur privé, criant à l'étranglement de l'esprit d'initiative par une réglementation envahissante, ne les a-t-on pas soudain entendus demander des lois pour prévenir une insouciance aussi révoltante que celle d'Hoffman-La Roche? Ces défenseurs acharnés de la liberté du commerce et de l'industrie, propagateurs méthodi-

ques du «moins d'Etat», ne les a-t-on pas soudain vus demander une concertation internationale pour retrouver les fûts maudits, à l'échelon gouvernemental bien entendu? Ces pourfendeurs des activistes tiers-mondistes, ne les a-t-on pas entendus demander une plus grande transparence des activités des firmes multinationales, la mise au point de moyens de contrôle de ces sociétés? A quelques petites choses malheur est (momentanément) bon.

PS. Sur le thème des déchets, «Le Rebrousse-Poil» (Béthusy 56, 1012 Lausanne) a publié dans son dernier numéro (62) un intéressant dossier de Pierre Crevoisier intitulé «Voyage au pays de l'ordure». A la clef, cette approche de la «destruction» qui situe les véritables perspectives du problème: «La destruction, en fait, n'existe pas. Les lois thermodynamiques rendent toute destruction de déchets impossible; les déchets peuvent seulement subir une transformation, par exemple devenir énergie ou scories après l'incinération...»

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Du ciel à la taupinière

Après Pâques, j'ai été me promener un peu en Italie: Bergame, Ravenne, Mantoue... Belle ville que Mantoue, que je ne connaissais pas, entre deux lacs qui en font presque une île. Près de Mantoue, *Ande*, où naquit Virgile au premier siècle avant J.-C. «Petit village, dit le guide Michelin, que Bonaparte fit détruire.» Une bonne chose de faite! Ah! que j'aime les grands hommes d'Etat! Malheureusement, le guide ne précise pas 1. si l'on passa par les armes tous les habitants; 2. si cela fut fait *avant* ou *après* avoir cassé à coups de marteau la *Cène* de Leonardo, pour l'amener à Paris... (après quoi, les Alliés de 1815 n'eurent plus qu'à la casser une seconde fois pour la retrans-

porter à Milan — on a le sens des valeurs ou on ne l'a pas!).

A *Porto Garibaldi*, au bord de l'Adriatique, j'ai pu lire différentes nouvelles concernant différents scandales de moi inconnus, mais savoureux, semble-t-il. Et aussi que des astronomes américains venaient de découvrir une nouvelle galaxie, la plus éloignée de nous connue à ce jour — à une distance de 10 milliards d'années-lumière. C'est-à-dire 300 000 kilomètres — la distance terre-lune, à peu près — multiplié par 60 (pour avoir une minute) multiplié par 60 (pour avoir une heure — soit 3600), multiplié par 24 (pour avoir un jour — soit 86 400), multiplié par 365 (pour avoir une année — soit 31 536 000 distances terre-lune), multiplié par 10 milliards (10 000 000 000) = 315 360 000 000 000 000...

Imaginez une maquette de l'Univers tel que nous le connaissons aujourd'hui de 1 km de côté, la dis-

tance terre/lune parcourue à ce jour est égale (approximativement) à 1/315 360 000 000 de millimètre... Je ne doute pas que Dieu ait le regard perçant — il semble peu probable, toutefois, que Son attention ait été attirée par nos déplacements. Et l'on peut se demander, après tout, si Parménide et Zénon d'Elée, qui prétendaient que le mouvement n'est que pure illusion, n'avaient pas raison...

* * *

Mais reprenons pied sur ce petit tas de boue (Voltaire), sur la taupinière (encore Voltaire), dans ce petit canton détourné de l'Univers (Pascal)!

A propos d'orthographe... Le camarade Schilt me transmet ces lignes, bien intéressantes, tirées des cahiers d'un certain Mézeray (François Eudes de...), qui avait été chargé par l'Académie de déterminer les règles d'orthographe à suivre dans le *Dictionnaire*: «Nous désirons suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorans (sic) et les simples femmes»... Or, chaque fois que l'on propose, non pas de *réformer* l'orthographe, mais d'*assouplir*, de *tolérer*, il se trouve aussitôt quantité d'oligophrènes, fort incapables quant à eux d'écrire convenablement, pour pousser les hauts cris et ridiculiser la proposition en écrivant phonétiquement une ou deux phrases.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit plus modestement de ne pas sanctionner le petit Pierre, parce qu'il aura écrit *appercevoir* avec deux *p*, puisque après tout Rousseau écrivait *appercevoir*. De ne pas le condamner à écrire cinquante fois *apercevoir* (apaiser, apitoyer, etc.). De ne pas vouer aux gémonies la jeune Caroline — et ici, il ne s'agit plus d'orthographe, mais de grammaire — parce qu'elle aura écrit: «Je me rappelle *de* cette journée» — après tout, Flaubert et Stendhal, dont il n'est pas absolument prouvé qu'ils écrivaient plus mal que tel honorable rédacteur de l'un de nos quotidiens, ont utilisé cette construction abominable...

J. C.

Le dogme de l'infailibilité patronale

Depuis les aurores du capitalisme, la bourgeoisie n'a cessé de revendiquer l'exclusivité du pouvoir économique. A elle seule, à ceux qui sont issus d'elle ou la servent au sein des technostutures, tout le pouvoir, dans le double sens de puissance et de capacité. La gauche peut à la rigueur s'offrir le luxe de penser ou de rêver, mais surtout qu'elle ne s'avise pas de diriger ni de gérer! Car la bourgeoisie patronale est seule en mesure d'allier le sens de la responsabilité au goût de la liberté.

L'histoire économique et sociale fourmille d'exemples démontrant exactement le contraire: qu'une multinationale, sérieuse, férue de déontologie professionnelle et tout, se laisse aller à signer un contrat la libérant du poids du savoir, en dit long sur le sens de la responsabilité, tel qu'il est pratiqué. L'affaire Seveso-Dioxine n'est qu'une parmi d'autres. L'horlogerie offre une belle brochette de dirigeants reconnus incapables. Et encore les erreurs de gestion n'apparaissent que le jour où il n'y a plus assez de réserves latentes ou même ouvertes pour les y noyer discrètement.

Ceux qui signalent à l'avance les «disfonctionnements» du système sont taxés de pessimisme et de mauvais «esprit-anti-entreprises». Sincèrement, ils souhaiteraient que l'avenir leur donne tort, que les signes avant-coureurs de la catastrophe suffisent à provoquer une rectification du cours des choses, que le scénario «valse de directeurs sur fond de licenciements collectifs» ne se produise pas.

En réalité, le scénario se produit bel et bien sou-

vent, trop souvent. Juste trois cas, à des stades différents de déroulement. Pour aujourd'hui, restons-en au secteur privé, pour ne pas parler encore des CFF!

MÉCHANTS CANADIENS

Mauvais gestionnaires et patrons inatteignables, les managers de la Canron canadienne n'ont pas su tenir la Matisa debout, opérant récemment les 82 licenciements que l'on sait. Maison suisse à 100%, avec un solide appui de la Société de Banque Suisse, la SIG de Neuhausen fait rentrer Matisa au bercail helvétique, quitté en 1969, et réclame tout aussitôt un nouveau tribut de plus de cent licenciements.

Mêmes exigences des deux côtés de l'Atlantique, même politique de désinformation des travailleurs, dont les représentants sont à chaque fois placés devant les faits accomplis, acculés à négocier le dos au mur un plan dit «social». A propos, combien la SIG va-t-elle payer le rachat de Matisa, son deuxième point de chute dans l'Ouest lausannois après la SAPAL? On parle d'une petite centaine de millions. Il paraît que ce serait encore trop pour les stocks et les cerveaux disponibles. Dur.

LES SOUPLESSES DE L'ALUMINIUM

Tout le monde, Willi Ritschard en tête, s'alarme à propos de la dette fédérale (21 milliards de francs) et de son coûteux service annuel (un milliard). Mise en regard des recettes de la Confédération (19 milliards), cette dette apparaît légère à côté des «engagements à long terme» d'Alusuisse: cette entreprise, dont l'ex-PDG Emmanuel Meyer a trouvé pendant des années de quoi soutenir un «sage» oriental installé dans sa lumière divine, s'offre 4,5 milliards de dettes et 50 millions d'intérêts passifs, le tout

pour un chiffre d'affaires de 6,6 milliards, et un déficit réel de 480 millions l'an dernier, ramené à 179 millions par une «activation de réserves» — en l'occurrence par une prise en compte des gisements australiens exploitables ces prochaines années... Encore un plan tiré sur l'autre hémisphère, et un chèque sur l'avenir.

Dans l'immédiat, à Chippis, Steg et Sierre, on ne compensera pas les 150 prochains départs «naturels» de collaborateurs. Le sort des 250 à 300 survivants sera réglé ultérieurement, comme celui des laminoirs valaisans.

DERRIÈRE M

Coop continue tête baissée sa course-poursuite derrière la Migros. Jolis succès du groupe bâlois au niveau du chiffre d'affaires consolidé (7,6 milliards en 1982, soit +8,5% par rapport à l'année précédente) et des ventes au détail (6,4 milliards, +5,8%). Mais pas des succès très prometteurs: certes, les investissements passent de 320 à 440 millions, mais le cash-flow recule de 3,5% à 3,2% du chiffre d'affaires; quant aux ventes au détail des coopératives régionales, elles augmentent en fait moins que leurs surfaces de vente (+2,2%) et les prix à la consommation — même si Coop calcule son propre indice (+2,6% en 1982), qui serait demeuré beaucoup moins élevé que celui de l'Ofiamt (+5,7%). Toutes les coopératives régionales (au nombre d'une quarantaine encore, contre 500 il y a tout juste vingt ans) sont rentables, sauf l'une des plus grandes, celle de Zurich: «gérée» de père en fils pendant plusieurs décennies, cette société, reprise en main il y a un an par la conseillère nationale Lilian Uchtenhagen, n'a fait que 2,5 millions de déficit en 1982, grâce à la réalisation d'actifs immobiliers pour plus de dix millions. Les lois du marché sont dures pour tout le monde.

Radio/TV: l'audience par l'autonomie

«Etat d'urgence», décrète le Syndicat suisse des mass media, groupe TV Genève, dans son dernier bulletin d'information (mars 1983, «L'Os», c.p. 81, 1211 Genève 8). Et de s'interroger sur la nature réelle de la mission de Leo Schürmann à la tête de la SSR, dans la foulée des récentes déclarations du rédacteur en chef de «La Liberté», François Gross — «Corriere del Ticino», 29.11.1982: «(...) Je ne dévoile aucun secret si j'affirme que l'ancien président du comité central de la SSR, Broillet, ainsi que d'autres membres, ne contestaient pas la gestion ou la capacité professionnelle de Stelio Molo, mais son sens profond de l'autonomie (...) Aujourd'hui, cette autonomie n'existe plus dans le secteur des finances et de la gestion du personnel; demain elle pourrait aussi bien disparaître dans le programme.» Ecoutez le SSM: «Leo Schürmann est-il réellement le battant qu'il prétend être? Nous en doutons. Depuis qu'il dirige la SSR, il n'a connu, sur le plan politique, que des échecs: la revalorisation de la taxe ne s'est pas faite dans la mesure souhaitée, l'ordonnance sur les essais de radio locale n'a pas tenu compte de son avis... et la liste pourrait encore s'allonger. Mais s'agit-il réellement d'échecs? M. Schürmann, tout en prétendant défendre la SSR, n'est-il pas justement en train de faire le jeu que le Conseil fédéral lui a assigné en le nommant à ce poste, à savoir: saper l'autonomie de la SSR et préparer l'écclatement du monopole?»

Le Syndicat suisse des mass media, par la voix de son antenne genevoise, est probablement dans son rôle en ne mâchant pas ses mots à l'endroit de la direction de la SSR: il y va de son poids dans les négociations à venir sur l'application des mesures d'économies à la radio et à la télévision. Mais au-delà d'une certaine provocation verbale à usage interne, il s'agit bien d'enjeux qui touchent directement les téléspectateurs et les auditeurs: il faut se

rendre compte que l'émergence de nouvelles concurrences (radios, TV «locales», programmes par satellites) dans le champ médiatique helvétique, aussi bien que la multiplication des attaques de la droite conservatrice contre les tendances dites «progressistes» à l'intérieur de la SSR, pourraient se conjuguer en un seul et même effet, un partage des rôles entre une ancienne Radio/TV très contrôlée, voix «autorisée» des pouvoirs établis, et de nouvelles voix commerciales, encadrées certes (concession), mais réputées plus libres. A moyen et long terme, l'«autonomie» de la SSR est donc bien le problème crucial qui dominera la réflexion sur la communication de masse dans notre pays.

Dès aujourd'hui, le débat serait plus clair si la trajectoire de la SSR était plus transparente. Elle ne l'est pas pour le public; mais plus grave encore, elle ne semble pas l'être non plus pour de nombreux acteurs salariés de la SSR. Voici par exemple l'entrée en matière du «livre blanc»¹ que vient de publier la Fédération des employés de la radiodiffusion et télévision suisse (Ferts), organisation dont la modération est proverbiale; nous citons: «(...) Il semble qu'en matière d'évolution des techniques, il n'y ait pas toujours planification globale, encore moins planification par secteurs ou par media. L'évolution des techniques semble être plutôt le fruit du hasard ou de l'engouement de quelques responsables pour certaines nouveautés techniques. Les objections des collaborateurs concernés sont souvent ignorées. Lorsqu'il y a planification, elle ne tient compte, la plupart du temps, que de l'aspect financier et néglige ou ignore les implications pour le personnel.» Quand on sait le poids de la technique sur la confection des programmes, tant à la radio qu'à la télévision, un tel constat de carence n'est rien d'autre que la mise en cause tranquille de la politique de la SSR dans son ensemble.

¹ «Evolution des techniques, nouvelles structures, économies. Questions et réflexions sur les perspectives et orientations de la SSR» (Ferts, adresse utile: c.p. 306, 1211 Genève 1).

La défense bien comprise de ses intérêts passe, pour la SSR, par l'abandon de ce flou dans lequel se perdent ses objectifs. Son statut actuel lui donne une marge de manœuvres appréciable; encore faut-il qu'elle en fasse son profit, assurant notamment une liberté de ton qui sera la seule garantie véritable de son audience future et de sa crédibilité.

RECONVERSION

Tourisme suisse: nouveaux horizons

Petit événement dans la très austère «Vie économique», plus précisément dans le texte d'ouverture de sa dernière livraison du mois de mars. Où Marco Solari, directeur de l'Office du tourisme tessinois, président de l'Association suisse des directeurs d'offices du tourisme, lance la saison d'été dans notre pays par un article de deux pages qui aurait fait pâlir d'envie les plus acharnés des défenseurs de l'environnement et de la qualité de la vie il y a seulement dix ans. Ebauche d'une reconversion fondamentale d'une de nos principales industries nationales?

On se reportera avec profit à la démonstration de Marco Solari dans son ensemble. Qu'il suffise ici de reproduire la conclusion de l'auteur. On concevrait mal que de tels points de repère, posés par un spécialiste, ne débouchent pas sur un débat national. Citons donc:

«Nous, les professionnels du tourisme en Suisse, avons aujourd'hui un problème très concret à résoudre: imposer du côté de l'offre des notions qualitatives. (...) Maintenant plus que jamais, il importe que nous abandonnions l'idée de croissance unilatérale dans le tourisme. Toutefois, cela doit se passer sans hystérie.

»Martin Schlappner, le doyen des journalistes du tourisme, a raison lorsqu'il met en garde afin que le bon ne soit pas jeté avec le mauvais; lorsqu'il s'insurge contre le fait que le tourisme devienne le souffre-douleur d'écologistes trop zélés; lorsqu'il

souligne les nombreux avantages que le tourisme procure, en particulier, aux cantons montagnards économiquement défavorisés.

» D'un autre côté, les thèses du professeur Kripendorff concernant la situation actuelle du tourisme en Suisse ne sont pas que l'expression de sa sensibilité intellectuelle, mais aussi un avertissement aux responsables, qui sont invités avec insistance à ne pas trop tirer sur la corde et à repenser globalement l'échelle des valeurs.

» Dans cette optique, je n'ai donc pas considéré comme un malheur que le Tessin ait eu moins de touristes l'année passée qu'en 1981, car le record atteint cette année-là avait comporté trop de faits concomitants négatifs. A longue échéance, le cercle vicieux «davantage de lits — capacités de transports accrues — encore plus de lits» ne favorise même pas les entreprises de transport: elles doivent parfois, aujourd'hui déjà, pratiquer des prix défiant tout calcul sérieux.

» La réflexion selon laquelle «moins» signifie souvent «plus» devrait valoir pour toute la Suisse touristique. Or, imposer cela dans une période où le tourisme cesse progressivement d'être un hobby pour devenir une science, est chose fort exigeante. Mais cette tâche, justement, permet par exemple au directeur d'un office du tourisme d'évoluer dans un nouveau rôle: de «sunny boy» distingué en habile promoteur, il deviendra défenseur d'une vraie qualité de vie. Par son activité, il peut éviter que le tourisme ne reste une simple transaction économique.

» Toutefois, si le tourisme doit procurer du bien-être non seulement matériel mais aussi immatériel, il me semble alors indispensable que du point de vue politique, particulièrement à l'échelon communal, les mentalités changent afin que, dorénavant, priorité soit donnée plutôt aux intérêts à long et à moyen terme qu'aux profits immédiats; il est nécessaire que les mass media, à leur tour, adoptent une attitude nouvelle face aux chiffres du tourisme: il n'est plus acceptable que le nombre de nuitées soit le seul indicateur des succès ou insuccès (...)

SCÈNES LAUSANNOISES

Des coulisses mal éclairées

Comme chaque année au temps des primevères, le Comité de gestion du Fonds vaudois du Théâtre dramatique vient de distribuer la manne culturelle fournie par le canton, la ville de Lausanne (chacun Fr. 750 000.—) et la Loterie romande (Fr. 100 000.—). Il y avait donc 1,6 million à répartir pour la saison 1983-84 entre les douze théâtres requérants. Sept ont été servis — pratiquement les mêmes que ces dernières années, et dans des proportions à peine modifiées. Le Centre dramatique de Lausanne se taille toujours la part du lion (le tiers du total), Kléber-Méleau semble définitivement reconnu (un quart), et les autres se partagent le solde, qui ne suffit évidemment pas à satisfaire leurs besoins.

Chaque année, les mêmes questions se posent (notamment à propos du Théâtre pour enfants lausannois) mais apparemment sans le moindre effet sur l'exercice suivant. La raison de cet esprit de conservation, il faut sans doute la chercher du côté du comité d'attribution lui-même. Un cénacle composé de gens plus souvent en séances diverses qu'au théâtre; qui donc a vu le président Paul Vallotton ou Laurette Wettstein, représentante de l'Etat de Vaud, parmi le public, pourtant invité, des générales ou des premières?

Et que dire de la commission préparatoire qui étudie les dossiers à l'intention du comité de gestion? Un président largement sexagénaire, Georges Jaccottet, ancien municipal de Lausanne, dont le fort n'est plus la littérature dramatique contemporaine. Des comédiens lausannois «défendus» par une représentante syndicale, directrice du Théâtre de Poche genevois. Un contrôle strictement financier de l'utilisation des fonds distribués, sans considération pour le respect ou non des conditions d'attribution (emploi de comédiens vaudois professionnels, cachets minima, etc.), ni pour des indi-

ces significatifs, tel le «prix de revient du siège occupé».

Bref, les contribuables pensent que leur argent va à la production, et les producteurs estiment qu'il leur est destiné en priorité, à eux qui ont récemment créé une Union des théâtres romands — autrement dit un cartel patronal sous couvert d'«identité culturelle» à retrouver.

Pour en revenir à Lausanne, les amateurs auront noté, avec le même étonnement que les commentateurs officiels et autres plumitifs des balcons et des coulisses, le premier coup d'éclat de la toute jeune «Fondation du Théâtre municipal pour l'art musical, lyrique et chorégraphique», présidée elle aussi par Paul Vallotton (comme le Fonds cantonal du Théâtre, comme la Fondation de la Chaîne du bonheur, comme un peu tout ce qui va se constituer dans le domaine culturel d'ici la retraite de l'intéressé, directeur de la Coordination des programmes près la Société de radio-télévision romande). Ce coup d'éclat, c'est, comme titrent les gazettes, la nomination d'un soprano à la direction du Théâtre municipal lausannois précipitamment abandonnée par Manuel Roth voici trois longues années. Accueillie avec une courtoisie glacée, les premiers étonnements digérés, la nouvelle directrice est mise au bénéfice du doute: on espère qu'elle aura assez de relations internationales «pour éviter l'écueil du provincialisme» (Jean-Pierre Pastori, féru de chorégraphie et lui-même membre du Conseil de fondation, dans la «TLM» du 17 avril).

En clair, le projet des autorités, tendant à séparer les fonctions artistique et administrative de la direction dudit théâtre, semble avoir totalement échoué. Une preuve de plus, si nécessaire, de la faiblesse de l'actuelle Municipalité lausannoise, emmenée par un syndic lui-même promené par des chefs de service et autres conseillers dynamiques. Et pourtant, M^{me} Françoise Champoud, municipale, directrice des Ecoles lausannoises, qui ne pêche pas par défaut d'autorité, fait partie de toutes les autorités théâtrales qui siègent dans le chef-lieu. Cela ne suffirait-il donc pas?

N'oublions pas Arthur Koestler!

Ami et contemporain de Malraux et de Camus, Arthur Koestler vient de mourir après avoir consacré sa vie, face à la dictature, à la violence et au bourrage des crânes, à défendre l'idée que l'homme moderne doit pouvoir accéder à la liberté de penser. Ses premiers essais («Le Zéro et l'Infini» - 1945, «Les Hommes ont soif» - 1951) témoignent des souffrances de leur auteur après la catastrophe collective dont la vieille Europe ne se relève pas encore. Mais au-delà des problèmes sociaux et politiques, Koestler a consacré la deuxième partie de sa vie à une étude originale et moins connue des conditions de la création scientifique, qui fait de lui un authentique philosophe des sciences: dans «Les Somnambules» (1960) en particulier, nous trouvons la description soigneusement documentée du processus de la découverte chez les grands physiciens, depuis les anciens Grecs jusqu'à Newton, en passant par Galilée et Kepler. On s'imagine souvent que le progrès, en matière de connaissance scientifique, s'effectue organiquement, de manière continue, depuis l'invention de la roue jusqu'à la fusée interplanétaire, en passant par la construction méthodique d'un édifice solide, rationnel, contrôlable tel qu'on se représente la science. Ceci en toute liberté.

Pour Koestler, l'histoire des sciences fut une évolution «par bonds entrecoupés de fausses pistes, de culs-de-sac, de retours en arrière, de périodes de cécité et de crises d'amnésie» (op. cité p. 497), tout particulièrement dans le domaine de la physique, considérée comme la science rigoureuse par excellence. Plus surprenant encore est le grand innovateur (Copernic ou Newton), le génie habité par une idée directrice, mais aussi capable de laisser de côté les idées reçues: ainsi «avec la parfaite assurance du somnambule, Newton évita tous les pièges: magnétisme, inertie circulaire, marées de Galilée,

rayons balayeurs de Kepler, tourbillons de Descartes, pour s'avancer exprès vers le piège apparemment le plus dangereux: l'action à distance, omniprésente, universelle!» (p. 485). L'idée géniale apparaît de moins en moins comme une synthèse laborieusement échafaudée au vu des nombreux faits isolés qu'il s'agit de réunir, mais comme l'éclair fulgurant compris par un esprit dépourvu d'a priori, sceptique envers les idées traditionnelles: le génie doit se libérer de tout dogme.

Curieusement les sciences modernes, fondées sur le contrôle expérimental d'une idée a priori, se sont laissées prendre dans les filets d'un dogme inavoué auquel A. Koestler s'est attaqué à partir de 1968 (!): il avait déjà signalé dans «Les Somnambules» l'escamotage du monde réel provoqué, à partir de Descartes, par la distinction entre les qualités premières de la matière, qui sont la *masse*, l'*extension* et le *mouvement* aux dépens des qualités dites secondaires offertes par la matière: couleurs, sons, odeurs, goût et chaleur, pourtant directement perçus par des sens spécifiques qu'on a considérés comme non fiables et négligés comme non mesurables.

Cet escamotage est devenu réductionnisme par deux aspects:

— Le réel n'est qu'illusion des sens: ce qui se cache derrière les objets familiers, c'est le grouillement infiniment complexe des atomes et des molécules.

— Ce monde de l'infiniment petit est la cause de tout changement que nous pouvons observer à notre échelle, en particulier ce sont les lois des interactions entre les atomes qui ont produit ce qu'on nomme l'évolution.

Au commencement était la matière, issue d'un «big-bang» et cette matière, en se compliquant au fil des milliards d'années, a produit «la vie», puis les manifestations de la vie que nous appelons «le psychisme» d'où émergea «l'intelligence», grâce à quelque hypertrophie du cerveau humain.

Dans un colloque peu connu organisé par Koestler à Alpbach (Tyrol - 1968), quelques grands esprits

ont débattu du dogmatisme caché de ce réductionnisme selon lequel, en somme, le tout s'explique par la somme des parties et l'évolution dans son ensemble par des interactions matérielles entre amas de plus en plus compliqués de cette matière, saupoudrée au bon moment de quelques rayonnements cosmiques.

Non seulement le génie a la vie dure parce qu'il tient peu compte de son environnement pour avancer, mais aussi parce qu'il sécrète une idée nouvelle grâce à une intuition, un éclair insaisissable, dans sa phase initiale, au moyen de l'entendement et de la logique. On peut toujours vérifier après coup une idée, mais le contrôle à caractère déductif et réductionniste ne donne méthodologiquement aucun moyen de remonter à la source de la création.

Du génie scientifique, si bien compris par Koestler, on peut d'ailleurs passer au génie tout court qui, en matière d'Art par exemple, obéit à la même loi d'imprévisibilité de l'intuition. Ceux qui ont eu le bonheur de suivre la pièce de théâtre «Amadéus» (P. Shaffer) se souviennent de la scène où Mozart interrompt Saliéri, jouant au clavecin un aimable mouvement musical, puis se met lui-même au clavier pour le métamorphoser ensuite avec l'empreinte du génie... En musique, le génie pourrait-il se reconnaître? A coup sûr! L'auditeur attentif sait ce qui va suivre, mesure après mesure, dans une œuvre banale. Mais essayez avec une sonate de Schubert ou un quatuor de Beethoven que vous n'avez pas encore entendus: le génie apporte à tout moment l'*inattendu* et il n'est pas d'œuvre géniale qui soit ennuyeuse. La suprême liberté semble donc trouver sa source dans la sphère de l'intuition humaine directement perçue et fixée dans l'œuvre par des êtres privilégiés, à ce point qu'ils nous élèvent nous aussi, vers la sphère surhumaine que l'atome ignore et n'expliquera jamais.

N'oublions jamais Arthur Koestler!

Pierre Feschotte

Domaine Public 670-679

Troisième livraison de l'index des textes parus dans ces colonnes promis à nos lecteurs. Cette semaine, DP 670 (3.2.1983) à DP 679 (14.4.1983).

ORGANISATION POLITIQUE, DÉMOCRATIE

- 671 (8). Ville-campagne. Le dernier sprint (initiative).
674 (8). Après une votation vaudoise. Se donner les moyens de la sanction (prudhommes, Vaud).

Parlement

- 671 (3). Parlement. La crise d'abord, le Code civil ensuite.
676 (5). Ron-ron. Impudeurs radicales.
677 (4, 5). Printemps. «Réalisme» parlementaire et courage minoritaire (session du National).
678 (7). Etats. Le canton de Vaud a parlé (M. Debétaz).

Partis

- 670 (1). Le défi solitaire de Christian Grobet.
671 (4). Communales. Genève: des écolos de droite?
674 (4, 5). Bon bord. Dans le sillage de Kurt Furgler.
678 (8). Municipales. La relève des communistes (Genève).
679 (8). Balancier. Zurich: le pouvoir à deux.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 671 (4, 5). Economie de marché. Prix du pétrole: pourvu que ça (re)monte!
674 (1). A travail réduit, pouvoir d'achat égal (A. G.).
674 (2). Notes de lecture. Débat. Où capital et travail ne font pas bon ménage.

La crise et la relance

- 670 (8). Relance. Plus d'Etat sans complexes (plan Furgler I).
671 (2, 3). Solidarité. La gauche et la crise: à Bienne, que pourra? (A. G.).
672 (4). Humeurs. La relance et le souvenir.
673 (1-3). L'armée contre la crise (Y. J.) — L'ogre zurichois. A qui les commandes militaro-conjoncturelles? (tableau) — Aide-mémoire. Tiers monde: la Suisse se paie de mots.
673 (4). La crise sur le terrain. Avec les militants du Mouvement populaire des familles.
674 (5). Relance. Conjoncture «oui», structures «non».
675 (3). Relance. Ce qui est bon pour Zurich...
676 (3). Subventions. Moutier trop loin de Zurich...
677 (8). Défoulement. Un Grand Conseil en session extraordinaire (Vaud) — Holdings. Et pourtant Nestlé n'avait rien demandé.
678 (4, 5). Relance. Innovation: le culot britannique.
Conditions de travail
674 (6, 7). Partenaires sociaux. Hermès Precisa: un syndicat au travail.
677 (7). Participation. Administrateurs: les bons et les méchants.

SECTEURS ÉCONOMIQUES

- 672 (4, 5). Economie de marché. De passage à Lausanne (Jacobs-Suchard).
673 (8). Métallurgie genevoise. La médaille et son revers.
674 (7). Information. Matisa: le précédent de 1977.
675 (2). Usages. Matisa: une présence suspecte.

Banques

- 671 (1). Publicité et politique (L. B.).
675 (4, 5). Bonnes nouvelles. Le charme discret des comptes bancaires — Mémoire. Pitié pour la place financière suisse!
677 (1). Pour quelques millions (initiative bancaire) (J. D.).
678 (7). UBS. Pub self-service.
679 (4, 5). Crédit Suisse. Gentlemen, holding et fonds dits propres.

ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES

- 675 (2, 3). Pluies acides. Lacs et forêts en danger de mort.
678 (7). Point de vue. Fossiles («Energie nucléaire: espoir ou utopie») (G. S.).

Epuraton

- 676 (2, 3). Cohérence. Bex, ses mines de sel, sa station d'épuration (P. L.).
679 (2-4). *Courrier*. Epuration des eaux à Bex: on n'arrête pas le progrès — Mise au point. Le canton de Vaud a pris ses responsabilités (E. Robert) — Duplique. Ne pas gaspiller l'eau, économiser l'énergie (P. L.) — Point final. Indispensable transparence.

Energie

- 672 (1). Energie: c'est «oui» ou rien! (article constitutionnel) (J. D.).
672 (2). Les petits calculs de l'OFEL. De l'eau dans le biogaz?
674 (4). Démocratie. Politique de l'énergie: un dimanche noir (votation fédérale).
675 (4). Le Conseil fédéral au pied du mur. Energie: assez de bricole!

Energie nucléaire

- 670 (2, 3). Pierrelatte, Würenlingen, Kaiseraugst. Un stock d'illusions (stockage de combustible nucléaire).
671 (2). Démocratie. Kaiseraugst, pas de quoi pavoiser.
675 (8). Calendrier. Déchets radioactifs: l'horizon 1985.
675 (8). Les voies de la CEDRA sont impénétrables (Ollon) (M. B.).
676 (3). Progrès. Centrales nucléaires à la mer!

Aménagement du territoire

- 670 (4, 5). La terre de nos ancêtres (II). La grande bouffe du tourisme (vente d'immeubles aux étrangers) — Exemple. Tyrol: la montagne aux montagnards — Note de lecture. La bataille pour le sol vu d'en haut.
675 (4). Lex Furgler. Un placement en béton (National).
678 (3). Aménagement. Le paysan d'Epalinges.
679 (6). Genève. Ces espaces libres qui inquiètent.

Transports, communications

- 671 (6, 7). *Courrier*. D'autres bagnoles, d'autres trains! (cf. DP 658) (Michel Comte). Réponse de G. Stauffer dans DP 672 (5), «Au train où vont...».
672 (8). Manif. Les piétons et le droit à la vie (Genève).
673 (4, 5). Taxe sur les carburants. D'autres routes, ça coûte! («oui» à la taxe) (A. G.) — «Non» à la taxe. Un projet unijambiste (J. D.).
679 (5). SVP. Un bon geste des CFF.

COMMUNICATION

- 670 (2). Fonctionnaire au pilori. Cinéma: la Suisse rate le train européen.
670 (4). Humour intercantonal. Le conseiller d'Etat et le journaliste (Genève).

- 675 (6). France, RFA. Spectacle électoral à la demande.
677 (2). Genève. Images électorales.
677 (6). A deux pas. Tirer parti des expériences belges.
Presse
671 (8). Journalisme. Petite coupure et grand reportage («24 Heures».)
672 (8). Genève. Un nouveau journal («Le Courrier».)
674 (8). Le marché des femmes.
676 (1). Faites vos jeux! (bingo) (L. B.).
676 (1, 2). Entreprises. Cette information venue d'ailleurs.
677 (6, 7). Vivre en marge de la publicité.
679 (6, 7). Droite. Une presse gratuite de combat.
679 (7). Survie. «TVB» dans six semaines.

Radio-TV

- 671 (8). Des Chambres aux studios (article constitutionnel).
677 (4). Suisse romande. Radios locales: c'est pas la joie!
677 (4). Garde-chiourme Radio-TV. La SSR sera mise au pas.

ORDINATEUR ET INFORMATIQUE

- 675 (1). Vers la solitude totale (face à l'informatique).
679 (1). Les nouvelles mémoires.

Protection des données

- 676 (8). Fichage. Adresses utiles.
678 (1, 2). Des fiches et des hommes — Protection des données: l'état du droit.

ÉDUCATION, INSTRUCTION PUBLIQUE

- 670 (6). Université. Pouvoir fort et nostalgies.
676 (7). Valais. Loi scolaire: le PDC a passé par là.

DÉFENSE NATIONALE, ARMÉE

- 673 (1-3). L'armée contre la crise (cf. Politique économique).
673 (4-6). Cul-de-sac. Une industrie décadente pour la relance guerrière — Le marché et la jungle. A n'importe quel prix...
676 (4). Démocratie. Le calendrier de Rothenthurm.
676 (4). Point de vue. Libérer l'Etat de la mentalité militaire (C. Dubuis).

JUSTICE ET POLICE

- 672 (6, 7). Solennités. Deux heures, cinq juges au Tribunal fédéral (incompatibilités au Grand Conseil genevois) (E. S.-P.).
672 (7). Justice vaudoise. L'avocat et son client (affaire Schaller).
673 (8). Xénophobie. Des juges venus d'ailleurs (prudhommes Vaud).
678 (3). Affaire Schaller. Le TC tance.
678 (7). Minelli. Pas d'innocents de deuxième classe.

SANTÉ, SÉCURITÉ SOCIALE

- 674 (6). Interruption de grossesse. Double morale et droit unique.
678 (5). Avortement. La tendance suisse.
678 (8). La famille PDC. Leçon de choses politique.

ET ENCORE...

Notes de lecture

- 672 (6). Le dehors est dedans (N. Bouvier) (C. D.).
Courrier: M. Vuilleumier (DP 670), C. Bonnard (672), Edm. Kaiser (674).

Réfugiés: sortir du psychodrame

Le problème des réfugiés en Suisse est actuellement prétexte à un psychodrame. Les deux acteurs en présence, bien qu'interprétant le scénario de manière diamétralement opposée, risquent de provoquer le même résultat: affaiblir la volonté d'accueil de notre pays. Pour l'un c'est le but visé, pour l'autre c'est exactement le contraire de ce qu'il recherche.

D'un côté les nationalistes qui trouvent dans l'accroissement rapide du nombre des demandes d'asile l'occasion de tirer la sonnette d'alarme xénophobe. Voyez les interventions des Oehen et Meier au Conseil national et l'action de Vigilance à Genève.

De l'autre, certaines organisations de gauche, des militants socialistes et des travailleurs sociaux en contact avec les réfugiés, pour qui il n'y a pas de problème et qui frappent toute tentative de s'opposer à une immigration incontrôlée du sceau de l'ignominie, quand ils ne tentent pas de culpabiliser l'opinion en rappelant le refoulement des Juifs durant la dernière guerre.

Les faits: un accroissement sensible des demandes depuis 1980, une diversification des pays d'origine, et une localisation des réfugiés dans trois ou quatre grandes villes principalement. Le réfugié aujourd'hui n'est plus la victime d'une actualité brûlante à laquelle les médias nous donnent accès: Hongrie en 1956, Tchécoslovaquie en 1968 et, plus près de nous Chili, Vietnam et Pologne; il provient de la planète entière, poussé par la pauvreté ou les sévices physiques, en passant par toutes les discriminations et les abus de pouvoir qui rendent la vie peu à peu insupportable.

Les faits toujours: la «barque» est loin d'être pleine; 33 000 réfugiés établis actuellement en Suisse, 2000 réfugiés seulement sur les 16 000 nouveaux étrangers autorisés à séjourner en 1982. Tout pourtant ne baigne pas dans l'huile. L'accueil d'abord. La loi fédérale prévoit que les cantons doivent héberger les requérants qui se présentent chez eux. Or ces derniers choisissent en priorité les grandes villes où sévit une crise aiguë du logement. L'amalgame est vite fait entre la présence des réfugiés et la difficulté de trouver à se loger. Vigilance ne l'a pas inventé, il l'a seulement utilisé: il suffit de tendre l'oreille au bureau, au bistrot ou dans le bus. Crier à la xénophobie ne résoud rien, sinon donner bonne conscience à ceux qui sont bien lotis en matière d'emploi et de logement. Objectif premier: une meilleure répartition entre les cantons des réfugiés dans l'attente d'une décision.

L'attente ensuite. Elle devient scandaleuse au-delà de huit ou dix mois. Elle atteint parfois trois ans. Deux raisons à cela. Des effectifs dérisoires à l'Office fédéral de la police; un cas parmi combien d'autres où la volonté politique s'arrête à l'édiction de paragraphes, sans que personne ne se soucie de l'intendance. Une procédure qui permet sans autre

au requérant de faire reconsidérer à plusieurs reprises une décision négative. Pour cette tâche urgente le blocage des effectifs de l'administration fédérale doit sauter et les voies de recours, au moins pour les cas les plus clairs, être simplifiées.

UNE LÉGISLATION SUFFISANTE

Pour le surplus la législation fédérale est suffisante. Il faut l'affirmer à la fois contre les obsédés de la «pénétration étrangère» et contre les utopistes inconscients de la Suisse «portes ouvertes». La Suisse a choisi des priorités d'accueil: ceux dont la vie, l'intégrité corporelle ou la liberté est en danger du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance sociale ou de leur opinion politique. Elle a donc à les appliquer, ni plus ni moins. Ce qui ne veut pas dire qu'en accueillant ceux qui sont le plus menacés, nous ayons fait notre dû. Notre collaboration et notre soutien, au Haut Commissariat pour les réfugiés, par exemple, peuvent être améliorés. Et surtout notre politique étrangère et économique réaménagée afin de contribuer à attaquer le mal à la racine: ce sont les dictatures et les déséquilibres économiques qui créent les réfugiés.

HOMME-ORCHESTRE

Furgler aux champs

Après force exercices conjoncturels, M. Furgler va devoir piocher ses dossiers agricoles. D'ici la fin juin, il devra donner suite au catalogue 1983 des revendications paysannes. Un catalogue particulièrement épais, qui devrait augmenter de 13% le revenu net moyen des agriculteurs, et colmater les dernières brèches subsistantes dans nos barrières douanières (asperges vertes, raisin de table, gibier, plantes en pot, etc.). L'USP demande 5 centimes de plus sur le kilo de lait, ce qui provoquerait une

nouvelle cascade de hausses sur les produits laitiers et «concurrents» (graisses et huiles végétales). Car la caisse fédérale ne payera pas les suppléments éventuels, qui seront mis à la charge des consommateurs. Lesquels ne râleraient pas trop si le Conseil fédéral saisisait l'occasion des revendications massives de cette année pour tenter de nouvelles formes de rémunérations différenciées des différentes catégories de producteurs (petits et plus grands, montagne et plaine). Mais comme les paysans «officiels» ne veulent notamment pas entendre parler de prix différentiels, on voit mal M. Furgler innover contre eux, en cette année de grâces électorales.